

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

N° 173/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 novembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 26 novembre 2018,

Objet de la délibération :
**Ticket de sortie Amathay-
Vesigneux : opération
comptable**

Nombre de membres

| | |
|-------------------------|----|
| - En exercice : | 99 |
| - Présents titulaires : | 62 |
| - Absents : | |
| • Dont suppléés : | 5 |
| • Dont représentés : | 10 |
| • Excusés : | 10 |
| • Non excusés : | 12 |
| - Votants : | 77 |

Résultat du vote

| | |
|----------------|----|
| - Pour : | 77 |
| - Contre : | |
| - Abstention : | |

L'an deux mil dix-huit,
Le dix-neuf novembre,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du Berceau du Comté à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Bourgon Jean-Michel à M. Marechal Philippe, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Laithier Didier à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Magneron Monique à M. Chabod Gérard, M. Jouvin Christophe à Mme Bournez Estelle, Mme Chanudet Djamilà à M. Ducret Sylvain, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourqui Michel à M. Quété Gérard

Suppléé(e)s

Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Excusé(e)

Mmes Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise, Breuillot Laurence, Faillet Bernadette, Faivre Sarah & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Nicolet Jean-Paul, Maugain Romuald, Daudey Louis & Bonnefoi Frédéric

Absent(e)s

Mmes Faillet Maryse, Breuillot Christine, Fietier Danièle & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Simon Gilles & Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, **Mme Nathalie Van De Woestyne**, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le ticket de sortie de la commune de Amathay-Vésigneux, lors de son départ de l'ex. CCPO était de 254 523,81€, somme que la CCALL s'était engagée à financer sous forme de fonds de concours.

Afin de régulariser la situation de manière neutre suite à la fusion des 3 communautés de communes au 1er janvier 2017, il convient de réaliser les écritures suivantes au budget de la CCLL :

- Effectuer un mandat d'un montant de 254 523,81€ au compte 204 1412 amortissables sur 16 ans à compter de 2019 (durée restante de l'emprunt contracté par la CCALL)
- Émettre un titre au compte 276 341 pour un montant équivalent de 254 523,81€.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité valide les écritures ci-dessus détaillées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-173-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2018

Affichage : 23/11/2018

Fait et délibéré en séance, le 19.11.18

Pour Extrait conforme,

Communauté de Communes Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

Jean-Claude GRENIER
Président